

Pierre Duponchel, président-fondateur du Relais a énoncé ses propositions pour la filière textile et l'innovation lors de la visite de Benoît Hamon au Relais Val de Seine (78)

Le Relais a accueilli vendredi 1^{er} février 2013 dans son établissement de Chanteloup-les-Vignes (78), Benoît Hamon, Ministre délégué en charge de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Consommation.

Le Ministre était accompagné de Naïma Charai, Présidente de l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSE) et Michel Jau, Préfet des Yvelines. La visite a été une occasion pour Pierre Duponchel, Président-fondateur du Relais, d'énoncer ses propositions pour soutenir les acteurs de l'ESS dans le secteur marchand de la filière de récupération textile, tout en témoignant de la pertinence du modèle économique alternatif qu'il déploie depuis 1984.

Les propositions du Relais exposées au Ministre ont consisté en :

1. Un soutien de l'Economie Sociale et Solidaire au sein de la filière « collecte et recyclage des textiles »

Pour le Relais, la récupération textile n'était au départ qu'un outil, un moyen de créer rapidement et massivement de l'emploi pour les personnes en situation d'exclusion. 30 ans plus tard, c'est une véritable filière qui a vu le jour autour des TLC – Textiles, Linge de maison et Chaussures. Le Relais a joué un rôle moteur dans son développement et sa professionnalisation en France : collecte à grande échelle par une large présence sur le territoire, déploiement de moyens importants – 28 établissements régionaux, 2 200 salariés, 15 800 conteneurs, 600 véhicules, 100 000 m² d'entrepôts – au service d'une organisation performante et efficace. **Au sein de cette filière, 66,7 % de la collecte textile nationale et 83 % du tri des TLC sont aujourd'hui assurés par les 1 500 partenaires associatifs ou privés du champ de l'ESS, dont le Relais.**

Cependant, sur 12 kg de textiles jetés chaque année par habitant, seuls 2,5 kg sont collectés par les acteurs de la filière. Le reste termine encore en poubelle. Le potentiel de développement demeure conséquent, en particulier si l'on se réfère aux objectifs de prévention et réduction des déchets fixés par le Grenelle de l'Environnement. Sur ce marché en pleine expansion, particulièrement prometteur du fait d'une conjoncture internationale favorable, se sont récemment positionnées des entreprises privées lucratives. Contrairement aux acteurs de l'ESS, ces structures, à l'occasion filiales environnementales de grands groupes, bénéficient de facilités de développement grâce à un accès aisé aux crédits ou au fonds des maisons mères auxquelles elles appartiennent.

Partant de ce constat, l'enjeu des prochaines années pour le Relais et ses partenaires, est de permettre aux entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire de se positionner à armes égales avec l'économie classique. Pour le Relais, la réponse gouvernementale pourrait être :

- **Un soutien financier significatif de l'Etat, qui interviendrait au travers de la Banque Publique d'Investissement pour le besoin à financer.**
- **La création d'une enveloppe « dédiée » ou « fléchée » vers la filière textile pour les postes d'insertion, sans nécessairement intervenir sur le parcours de validation locale tel qu'il est pratiqué actuellement.**

Il s'agit également de **mobiliser les collectivités territoriales, sur les enjeux de développement de la filière textile en matière d'ESS**, pour permettre à ses acteurs d'augmenter le nombre de conteneurs posés et ainsi le volume de TLC collecté, tout en conservant et en multipliant les emplois liés au tri en France. Dans son projet de développement sur la période 2011-2015 exposé au Ministre, le Relais vise la création d'une quinzaine de sites de production sur l'ensemble du territoire national, le plus souvent en zones rurales ou semi-rurales. Ces actions pourraient permettre la création de 2 000 à 3 000 emplois en France.

2. Favoriser l'innovation au sein de la filière textile

Un constat s'est imposé à la délégation, lors de la visite du 1^{er} février, le Relais témoigne au quotidien de l'innovation dont font preuve les structures de l'ESS, tant sur le plan social que sur le plan technologique. L'isolant Métisse® en est une parfaite illustration. Eco matériau et isolant bio-sourcé élaboré à partir de fibres de cotons recyclés, Métisse® a été mis sur le marché en 2007 et est fabriqué en France, dans l'usine de Billy-Berclau (62) depuis 2012. Il apporte à la filière un nouveau débouché et une solution de valorisation pour les textiles trop abîmés pour être réemployés en tant que tels.

La gamme d'isolation phonique et acoustique du Relais, à l'instar des autres isolants bio-sourcés, souffre d'un déséquilibre des dispositions fiscales et/ou réglementaires en sa faveur. Bien que dotée des principales certifications garantissant sa qualité, ses caractéristiques et ses performances, de nouvelles obligations et difficultés freinent aujourd'hui sa croissance, ainsi que celle de l'ensemble des isolants bio-sourcés de la filière verte, pourtant très prometteuse.

Une situation d'urgence qui requiert des pouvoirs publics de :

- **Soutenir l'innovation en revoyant les processus de certification des matériaux** pour diviser les coûts et délais par trois.
- **Favoriser la vente : en mettant en place un Crédit d'Impôt au développement durable différencié** pour le choix d'une isolation bio-sourcée, **un label bâtiment bio-sourcé** assorti d'incitations et d'obligations ou **en utilisant le dispositif des certificats d'Economie d'Energie...**

3. Valoriser un mode d'entreprendre alternatif, l'entreprise à but socio-économique (EBS)

Depuis 30 ans, le Relais a construit un mode d'entreprendre innovant autour d'une idée phare : **la performance économique ne constitue pas une finalité, mais un moyen de servir le plus grand nombre par la création d'emplois durables.** Loin d'être utopiste, le Relais ne souhaite pas s'affranchir des modèles économiques existants mais, au contraire, s'appuyer sur l'économie de marché dominante. L'efficacité et la rentabilité économique sont donc bien des conditions indispensables à la réalisation des objectifs sociaux.

Organisé sous statut SCOP (Société Coopérative et Participative), le Relais veut aller plus loin. Il défend un nouveau modèle d'entreprise, qui place **l'économie au service de l'Homme : l'Entreprise à But Socio-économique (EBS)**. L'accomplissement individuel et collectif des salariés est une priorité et les objectifs sociaux priment sur l'ambition

personnelle. Cela passe, par exemple, par un plafonnement des salaires, les plus élevés ne dépassant pas 3 fois le SMIC.

S'il n'existe aujourd'hui aucune forme juridique adaptée à la réalité de l'EBS, le Relais souhaite **créer l'environnement juridique qui sécurise les initiatives d'entrepreneurs à but social et soutiennent la dynamique d'entreprendre autrement.**

« Le Relais est particulièrement fier de la visite de M. Hamon sur son site de Chanteloup-les-Vignes et satisfait de l'attention prêtée à ses arguments et à ses demandes. Nos messages ont été entendus et nous prévoyons de travailler prochainement avec les équipes et conseillers du Ministre afin d'avancer et de mettre rapidement en application les mesures nécessaires au soutien de la filière textile, de l'innovation et du modèle social que nous mettons en œuvre depuis 1984. » a déclaré *Pierre Duponchel, président-fondateur du Relais*, à l'issue de l'entretien avec le Ministre.

Chiffres-clés 2012 du Relais

1^{er} acteur de la collecte et de la valorisation textile en France avec :
100 000 m² d'entrepôt, 600 véhicules et plus de 15 800 conteneurs
90 000 tonnes de textiles collectées par le Relais et ses partenaires de collecte, soit 55 % de la collecte en France
70 boutiques Ding Fring = 1^{er} réseau de boutiques d'occasion en France
95 millions d'euros de chiffre d'affaires dont 80 sur l'activité textile (estimation)
14 centres de tri en France
1 usine dédiée pour la fabrication de l'isolant Métisse®
2 200 salariés : 82 % en France et 18 % en Afrique
60 % de salariés en CDI, 40 % en contrats d'insertion
1 nouvel emploi par semaine depuis 1984

En savoir plus sur le Relais Val de Seine :

L'établissement de Chanteloup-les-Vignes, au sein duquel s'est déroulée la visite ministérielle de vendredi 1^{er} février, est représentatif du dynamisme et de la pertinence de l'EBS (l'entreprise à but socio-économique). Ouvert en 1994, le Relais Val de Seine est une société coopérative et participative d'insertion en charge de la collecte textile sur les territoires de l'ouest francilien et sur la vallée de la Seine en Haute Normandie (Val d'Oise, Yvelines, Hauts de Seine et Eure). **C'est aujourd'hui la 1^{re} entreprise d'insertion des Yvelines par ses effectifs et le 2^e employeur privé de la zone industrielle sur laquelle il est implanté.**
100 salariés dont 40 % en insertion
50 % de femmes
750 conteneurs, 4 200 tonnes collectées en 2012 et 3 200 triées
CA (2012) : 4,6 millions d'euros

CONTACT PRESSE :

Cécile Bergeret,
Agence Sous Tous Les Angles
cbergeret@soustouslesangles.fr
Tél : 03 20 68 47 11 / 06 01 29 41 25